

Compte-rendu sommaire de la réunion du conseil municipal

(Exécution de l'art.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en séance ORDINAIRE

Le 4 Avril 2018 à 20 h 00

Décisions prises et questions débattues**Le Conseil municipal, à l'unanimité :**

● ADOPTE pour 2018 les taux d'imposition suivants :

TH : 15.80 % TF : 22.65 % TFNB : 30.60 %

● ADOPTE le compte administratif 2017 de la Commune.

● ADOPTE le compte de gestion 2017 de la Commune.

● DÉCIDE l'affectation des résultats 2017 de la Commune.

● VOTE le budget 2017 de la Commune lequel se décompose comme suit :

- Dépenses et recettes de fonctionnement

282 344.72 €

- Dépenses et recettes d'investissement

80 019.15 €

● ADOPTE la liste des subventions aux associations pour 2018.

● ADOPTE le compte administratif 2017 du service des eaux.

● ADOPTE le compte de gestion 2017 du service des eaux.

● DÉCIDE l'affectation des résultats 2017 du service des eaux.

● VOTE le budget 2018 du service des eaux lequel se décompose comme suit :

- Dépenses et recettes de fonctionnement

82 640.39 €

- Dépenses et recettes d'investissement

84 283.32 €

● DÉCIDE la création d'une commission Action Sociale

Questions et informations diverses :

Monsieur le Maire :

- Informe

○ qu'il n'a pas fait usage du droit de préemption urbain sur la propriété sise au 216 Rue de l'Eglise.

○ que le service collecte des déchets a réalisé un contrôle des sacs jaunes. Certains sacs ont été refusés lors de la collecte mais globalement à Sommeval nous avons une bonne qualité du tri. Les erreurs constatées sont des barquettes, films plastiques.

- Adresse ses remerciements à Alain et Benjamin Lecerf pour avoir bénévolement déneigé les rue de la commune.

- Signale que la section Handisport Troyenne effectuera une balade sur le territoire de la commune courant Août.

Madame Brigitte Reynier

● Informe que le Syndicat scolaire n'a toujours pas reçu de réponse concernant le retour à la semaine de 4 jours.

Madame Christiane Gomas

● demande où en est l'étude pour l'implantation de l'antenne relais pour la téléphonie mobile. En réponse Monsieur le Maire signale que nous n'avons pas de nouvelles.

● Souhaiterait que soit rappelé les dispositions de l'arrêté règlementant le bruit

La séance a été levée à 21 heures 15

Sommeval, le 09/04/2018

Le Maire, André Billet

